

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 19223

présenté par

M. Califer, M. Mickaël Bouloux, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Philippe Brun, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 6**ANNEXE**

À la deuxième phrase de l'alinéa 24, après le mot :

« EHPAD »,

insérer les mots :

« , soit 150 000 de moins que ce qui est communément reconnu comme nécessaire pour apporter un accompagnement adéquat aux personnes dépendantes et des conditions de travail digne aux professionnels, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Non seulement le Gouvernement ne s'encombre pas d'un objectif calendaire précis, en indiquant son objectif de création de postes "à terme", mais il fait le choix de maintenir les professionnels en souffrance et les personnes accompagnées en danger du fait de sous effectifs pérennisés.